

TAUX RECUP TVA CONFIRMER 16,4 %SUR 82,00%
20%
Manque à gagner 249 358 €
Réiliation -1 116 612 €

COUT COMPARE DES DEUX PROJETS

I POSTES DE DEPENSES	CENTRE AQUATIQUE	I POSTES DE DEPENSES	REHABILITATION ANCIENNE PISCINE	
			MINI	MAXI
Investissemet HT: Cout des 20 Marchés signés par la Commune	4 987 150 €	Investissemet ht : COUT MINI estimé sur base étude 2017 3,2 M actualisée d'après l' évolution du cout de la construction (20%)/ COUT MAXI : +1,5M€ HT Pour la deuxième tranche des travaux en 2028 évoqué pendant la campagne par le nouveau Maire pour construire la structure semi-couverte par voilage , coupe vent en ventilation naturelle.	3 840 000 €	5 340 000 €
Couts Annexes : Indemnité Concours MOE , Maîtrise d’Œuvre,Contrôleur Technique? Coordinateur SPS, Études Géotechnique,Assurance Dommages Ouvrage (2 %); (voir détail tableau ci-dessous)	634 031 €	Couts Annexes : (Architecte,concours,assurance) Nous avons pris l'hypothèse très consevatrice que ces couts étaient inclus dans le projet d'investissement dont ils pourraient représenter 600 000 € Désamiantage+ traitement eaux usées: Nous avons pris l'hypothèse très consevatrice que ces couts étaient inclus dans le projet d'investissement dont ils pourraient représenter 1 million		

SOUS TOTAL HT	5 621 181 €	SOUS TOTAL HT	3 840 000 €	5 340 000 €
TVA 20 %	1 124 236 €	TVA 20 %	768 000 €	1 068 000 €
TVA Récupérée 16,4% soit environ 82% de la TVA	921 874 €	TVA Récupérée 16,4% soit environ 82% de la TVA	629 760 €	875 760 €
TVA Nette	202 363 €	TVA Nette	138 240 €	192 240 €
TOTAL INVESTISSEMENT TTC (APRES RECUPERATION TVA)	5 823 544 €		3 978 240 €	5 532 240 €
PERTES : Aucune		PERTES : Principe de réparation intégrale du préjudice subi par le co-contractant { (a) : factures émises, travaux en cours à facturer, frais et investissements engagés, pour le projet - selon nos estimation entre 1,1 et 1,3 Million € et (b) manque à gagner selon Contrat et à défaut au moins 5% du marché HT art 31 CCAG soit 250 K €). A celà s'ajoute (c) les sommes déjà acquittées par la commune (Couts Annexes 634 K €) } soit selon nos estimations (a+b+c) entre 2 et 2,2 Millions d'euros.	2 000 000 €	2 200 000 €
TOTAL PERTES	0 €	PERTES / ARRÊT DU PROJET DE CENTRE	2 000 000 €	2 200 000 €
RESSOURCES : SUBVENTIONS				
Subventions obtenues : A raison de l'ouverture toute l'année	1 200 000 €	Aucune subvention en l'absence d'ouverture de la piscine toute l'année	0 €	0 €
Subventions à obtenir	700 000 €			
TOTAL SUBVENTIONS	1 900 000 €		0 €	0 €
TOTAL NET A CHARGE POUR LA COMMUNE	3 923 544 €		5 978 240 €	7 732 240 €
FINANCEMENT				

Sommes déjà Financées : Frais Annexes 2023	634 031 €	Sommes déjà Financées : Aucune	0 €	0 €
Emprunt déjà obtenu : Pour financer le Centre Aquatique	2 000 000 €	Emprunt déjà obtenu : Pour Financer l'arrêt du Centre Aquatique	2 000 000 €	2 000 000 €
Emprunt supplémentaire Maximum selon Trésor Public capacité maximum d'emprunt de la Commune 3,6 M€	1 600 000 €	Emprunt supplémentaire Maximum selon Trésor Public capacité maximum d'emprunt de la Commune 3,6 M€	1 600 000 €	1 600 000 €
TOTAL FINANCEMENT DISPONIBLE	4 234 031 €	TOTAL FINANCEMENT DISPONIBLE	3 600 000 €	3 600 000 €
EXCEDENT DISPONIBLE	310 487 €	BESOIN NON COUVERT : Entre 2,6 et 4,3 M €. La capacité d'emprunt de la Commune étant limitée à 3,6 Millions€, la commune ne pourra que financer l'arrêt du Projet de Centre Acquatique	-2 378 240 €	-4 132 240 €

DETAIL COUTS DITS "ANNEXES" Selon le Maire 1070 223 € en Réalité 634 K € (SOURCE :	MONTANTS HT
Indemnité Concours MOE	46 000 €
Maîtrise d'Œuvre	460 788 €
Contrôleur Technique	12 000 €
Coordinateur SPS	3 000 €
Études Géotechniques	12 500 €
Assurance Dommages Ouvrage (2 %)	99 743 €
TOTAL Couts Annexes	634 031 €